



Le Parlement des Jeunes du Bénin pour la promotion de la santé de reproduction



Le Journal de

NOTRE EPOQUE

Journal Béninois d'investigation, d'analyse et de publicité

Récépissé N° : 953/MISPCL/DC/DAI/SCC du 27 Mars 2007 (500fcfa)

www.notreepoque.bj

N° 108 du Vendredi 28 Mars 2020

Message SBEE COVID-19



NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ BÉNINOISE DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

P.3

Marc-André Akinolu Loko, comme un poisson dans l'eau !!!



Soutien de Miss Espoir aux couches exposées au Covid-19

Après les Zémidjan, les vendeuses des marchés

P. 2

Culture

«Chérissons l'héritage de Manu Dibango», dixit Ousmane Alédji

P.9

Après 72h de temps pour corriger les listes des candidatures P.11

Des partis manquent toujours de pièces synonyme d'élimination

Covid-19

P.12

La BOAD autorise un appui de 196,6 milliards de FCFA aux Etats UEMOA

Football

Jordan Adéoti parmi les joueurs les mieux payés en Ligue 2 P.9

LE KANVO
EN TOUTE

Majesté
Nouvelle Collection

LOLO
ANDOCHE
PRÉT-À-PORTER

TENDANCES ACTUELLES

La mode aujourd’hui

Quand vulgarité et indécence s'y mélangent

La mode a investi tous les milieux et toutes les classes sociales. Chacun y va selon ses moyens et son milieu. Que ce soit en matière de coiffure, de vêtements et de chaussures. Le domaine qui attire notre attention aujourd’hui est l’habillement. Les tendances aussi bien chez les hommes que chez les femmes est le “slim”, les tenues serrées. La mode aujourd’hui n’a plus de limite, elle a investi tous les milieux, que ce soit dans les collèges, les universités, les milieux professionnels et autres. Il n'est pas rare de rencontrer des élèves filles dans des tenues d'école assez déconcertantes : des tenues fantaisistes, moulantes voire sexy. L'école dont la vocation première est de donner une instruction de qualité aux apprenants pourrait facilement être confondue à un podium de Fashion car on y voit toutes les tenues tendance. La mode doit-elle investir les lieux de savoir ? Difficile de répondre à cette question. On retrouve parfois certaines personnes avec des tenues inadéquates pour le travail dans les bureaux. Il existe des types de tenue pour chaque occasion .Entre les tenues traditionnelles, les tenues de ville, les tenues relaxe, chacun doit savoir la tenue qu'il faut et quand il le faut. Ce qu'il est important de savoir c'est que l'habillement fait partie de la communication non verbale, l'habillement est un outil de communication. Même lors des entretiens d'embauche, un accent particulier est mis sur la façon dont le candidat au poste est habillé. L'apparence, la tenue vestimentaire et la posture véhiculent un message .Selon l'habillement vous envoyez des signaux positifs ou négatifs à votre entourage. Il y a des tenues qui inspirent le respect, d'autres qui dévalorisent et d'autres encore qui font voir la personne comme une personne de mœurs légères .La première des choses que quelqu'un qui vous voit pour la première fois regarde c'est votre habillement, votre physique, il se fait déjà une impression de vous. Cette première impression peut jouer à la défaveur de l'individu selon la tenue portée. Dans le milieu professionnel, l'habillement doit aller de pair avec la fonction ou le poste occupé. Les jeunes filles et femmes doivent faire attention à leurs tenues .Leurs styles peuvent leur faire prêter des intentions. Leur entourage peut voir des signaux à travers leur façons de s'habiller alors que les intéressées même n'ont aucune idée de l'effet que produit leurs tenues sur les collègues hommes. Ceci est parfois un facteur favorisant le harcèlement sexuel en milieu professionnel. Les tenues moulantes sont à la mode mais il faut voir le degré qui peut être toléré. Sur le lieu de travail, il n'est pas interdit de porter des tenues à la mode, mais il faut veiller à ce que les tenues soient le moins extravagant possible ,pas trop sexy pour éviter de mettre à mal les collègues. La décence doit être de mise sur le lieu de travail. Pour les grandes cérémonies comme les mariages, les baptêmes et autres chacun fait son choix, certains optent pour les tenues traditionnelles et d'autres pour des tenues de ville. Tout dépend du goût de chacun. Les tenues du week-end sont des tenues souvent très relaxes. Les sorties à la plage, au restaurant, en boîte de nuit sont à l'affiche. La tenue relaxe ne signifie pas que n'importe quoi peut-être porté. Il n'est pas rare de rencontrer des gens dans des tenues vraiment déplacées à la limite vulgaire parce que c'est à la mode. Les jeans Destroyed par exemple qui sont très à la mode, on en voit où les déchirures sont faites avec esthétiques et de façon légère et c'est beau mais on en voit d'autres avec de grandes déchirures, où les parties du corps sont très visibles quand c'est porté ce qui paraît vraiment vilain et vulgaire. On voit des jeunes filles et femmes dans tenues très moulantes et très courtes se pavane dans les rues sans souci. L'Afrique doit-elle perdre les valeurs au nom de la mode ? Cette question mérite d'être posée. Dans le jargon des jeunes, être à la mode signifie être branché et personne ne veut être classé parmi les non branché. Tout est permis pour rester branché, les tenues fantaisistes, avec des couleurs criardes et des designs pas possibles. Ils vont jusqu'à prêter des tenues d'autres pour faire des photos pour se montrer branché sur facebook et les autres réseaux sociaux. Ils sont "Swag" comme ils aiment à le dire. Un véritable travail doit être fait au niveau de la société quant aux déviances qu'on observe de part et d'autres par rapport à la mode. Une photo indécente mise sur facebook peut-être la cause d'un refus d'emploi demain si les recruteurs lors des enquêtes font un tour sur la page facebook de l'individu. Ils pensent souvent que la jeunesse est une étape de la vie où l'on peut tout se permettre mais il y a des choses qui persistent et qui réapparaissent au moment où l'individu s'y attend le moins .Le passé rattrape toujours dit-on. Les parents doivent pouvoir jouer leurs rôles en recadrant le style vestimentaire de leurs enfants. On peut être à la mode sans être ni vulgaire ni indécent.

Moukaram A.M.BADAROU

“ Le journal de NOTRE EPOQUE ”

Soutien de Miss Espoir aux couches exposées au Covid-19 Après les Zémidjan, les vendeuses des marchés



I y a quelques jours, la chanteuse Miss Espoir était au secours des conducteurs de taxi motos Zémidjan pour partager des boîtes de gels et de masques afin de freiner la propagation du coronavirus. En effet, elle a fait don de masques et de gels à un lot de taxi motos ce jeudi dans l'après midi. «Les taxis moto communément appelés Zémidjan sont tout le temps en contact avec la population et sont en majorité capable de propager le Coronavirus. Alors je me suis rapprochée de quelques-uns pour les sensibiliser du danger qui nous guette si nous ne respectons pas et le suivons pas les consignes et de partager quelques gels et masques » a-t-elle écrit.

Cette fois-ci, Miss Espoir est allée chez les femmes du mar-



ché St Michel pour les sensibiliser du danger que cause ce terrible Virus Corona Covid19 et ainsi faire le même geste. «Comme les Zémidjan nos mamans nos sœurs dans les marchés sont en contact direct avec la population et peuvent aussi être contaminées et

contaminées les autres. Alors aujourd’hui je suis allée dans le marché St Michel pour les sensibiliser du danger que cause ce terrible Virus Corona Covid19 et bien sûr leur partager les gels gants et masques. Elles étaient très ravies» peut-on noter de ses propos.

Le Bénin est actuellement selon les informations officielles à cinq cas confirmés de Covid 19. Un burkinabé et une allemande rentrés de voyage et trois ivoiriens. Des mesures ont été prises le mardi 17 mars dernier et renforcées par d'autres mesures complémentaires le lundi 23 mars pour lutter contre la propagation du virus. Certains citoyens s'engagent déjà à accompagner le gouvernement. C'est le cas de la chanteuse Miss Espoir.



Célébration du 8 mars 2020 aux femmes de Natitingou et d'Adjara La JCI Cotonou la Doyenne initie des tests de dépistage de deux cancers



L'édition 2020 de la célébration de la journée internationale du droit des femmes a permis, l'occasion d'une activité de la Jeune chambre internationale Cotonou la doyenne de faire l'un de ses projets lié au 8 mars. L'activité a constitué au dépistage du cancer de sein et du col de l'utérus. Lancée officiellement à Natitingou dans les montagnes de l'Atacora, le projet «Tous unis contre le cancer de sein et du col de l'utérus» de la Jeune chambre internationale Cotonou la doyenne qui s'est déroulé simultanément dans la cité des Nanto et à Adjara. Il a pu être clôturé dans cette commune du département de l'Ouémé quelques jours plus tard.

A la cérémonie de lancement, Lydie Koukponou, directrice du projet et chef de l'équipe du projet «Tous unis contre le cancer de sein et du col de l'utérus» à la Jeune chambre internationale Cotonou la doyenne a souligné que ce projet a abouti grâce à un travail acharné de son équipe et le soutien des autres membres du club. «Le manque de suivi sanitaire constitue une entrave pour l'épanouissement de la femme.

C'est pour ça que depuis 5 ans nous avons initié le projet «Tous unis contre le cancer de sein et col de l'utérus» note Symphorien Adjoha, président 2020 de la Jeune chambre internationale Cotonou la doyenne. La représentante de l'ABPF, a remercié la Jeune chambre internationale Cotonou la doyenne pour avoir pensé à la femme de Natitingou. «La santé est l'un des droits de la femme. Et vous avez touché les points sensibles. Les cancers du col de l'utérus et du sein» s'est réjouit Abibath Zime Yerima. «En principe aucune femme ne devrait mourir de ces cancers de nos jours parce que le dépistage précoce est là pour aider à vite prendre en charge» a ajouté la représentante de l'ABPF.

Pour, Carine Koussihouédé, sage femme et représentante du préfet de l'Atacora a délivré le message du préfet, lorsqu'on a avec soit des partenaires comme la fondation BOA et des associations comme la JCI on ne peut que réjouir. «Nous souhaiterions que les femmes sortent vraiment pour venir se faire dépister. Ces deux cancers ne sont pas des fatalités lorsqu'ils sont détectés très tôt» a-t-elle martelé.



Édité par GEEK BENIN

Directeur de publication délégué

Prudence SEKODO
95 692 885

Conseillers éditoriaux

Elias BEHANZIN
Léon KOBODE
Luc Aimé DANSOU

Directeur de la rédaction

Hervé Prudence HESSOU

Rédacteur en chef

Jesdias LIKPETE

Rédaction

Ambroise AMETOWONA

Desk Sport

Gaël HESSOU
Aubin Monge BANKOLE
Rogerio APLOGAN

Correspondant

Kanon NONDICHAO
(Abomey)

Aristide ABIDJO (Lomé)

Service Commercial

Sidoine YEHOUESSI

(95 814 065)

Nouveau DG de la Société béninoise des infrastructures numériques (SBIN)

Marc-André AkinOlu Loko, comme un poisson dans l'eau !!!



Nommé en conseil des ministres de ce mercredi 25 mars 2020, voici le nouveau visage de la Société béninoise des infrastructures numériques (SBIN), Marc-André AkinOlu Loko. C'est lui qui mettra en place le nouvel opérateur mobile dans quelques mois pour le bonheur des béninois coincés entre les deux actuels réseaux. Une mission bien lourde physiquement pour ses frêles épaules mais techniquement prenable par cet ancien de SFR et de Bouygues Télécom. Le Directeur Général de la Société Béninoise d'Infrastructures Numériques vient d'être choisi en conseil des ministres. Marc-André AkinOlu Loko a désormais la charge de conduire les réformes du gouvernement dans ce secteur. L'évolution de la restructuration du secteur des télécommunications numériques qui a eu pour conséquence de redéfinir les missions de la Société Béninoise

d'Infrastructures Numériques. Ainsi, au vu des derniers développements, de nouvelles attributions et missions incombent désormais à la SBIN. En plus d'être une société de gestion d'infrastructures numériques et de vente en gros de capacités, elle sera autorisée dorénavant à vendre en détail des services de communication électronique. De fait, l'activité de fournisseur d'accès internet aux entreprises et aux particuliers sera doublée de celle de fournisseur de services de communications électroniques mobiles. Extension du périmètre des activités de la Société béninoise d'Infrastructures numériques (SBIN) donne le top pour un nouveau réseau mobile. C'est à la faveur du conseil des ministres de ce mercredi 18 mars 2020 que le gouvernement a décidé de l'extension du périmètre des activités de la Société Béninoise d'Infrastructures Numériques (SBIN). Une autorisation à l'arrivée d'un troi-

sième opérateur mobile pour concurrencer les deux présentes actuellement. Selon le compte rendu du conseil, cette décision se justifie par le souci d'offrir une meilleure qualité des services mobiles pour soutenir l'effort de transformation digitale engagé par le Gouvernement. Ecce

Hemo
Si vous décrochez un poisson de l'hameçon qui l'a sorti de l'eau et le déposez au fond de votre seau, il restera certes muet comme une carpe, mais vous constaterez aisément et rapidement qu'il n'est pas vraiment à son aise. Alors que si, à travers une eau claire, vous en regardez un en train de nager, il vous semble vraiment dans son élément. Peut-être tout simplement parce qu'il y est, autant que vous à l'air libre. Marc-André AkinOlu Loko est dans son élément. Un tour sur son profil LinkedIn permet à votre journal de jauger la capacité de ce jeune cadre béninois qui a longtemps servi dans des entreprises de télécommunications et de technologies en France. En effet, titulaire d'un diplôme d'ingénieur à ENSEIRB-MATMECA en 2002 et d'un MBA à IAE Paris - Sorbonne Business School, Marc-André AkinOlu Loko était jusqu'à sa nomination, Broadband Infrastructure Director et Digital Infrastructure Director à Agence pour le développement du numérique - Benin pendant 2 ans 9 mois. Mais avant, Marc-André AkinOlu Loko a fait un peu plus de 3 ans dans la société de téléphonie SFR en France. Il a également trainé sa bosse à Category Manager Access Networks pendant deux ans. Plusieurs autres structures et postes à

Editorial

Le Covid-19 et la Chloroquine !!!

Le Coronavirus ou Covid 19 qui fait des ravages dans le monde depuis fin 2019 a fini par pénétrer l'Afrique. Les Africains qui étaient spectateurs parce qu'ils suivaient l'actualité sur ce virus à la télé sont passés aujourd'hui à personnes impliquées. Le Covid 19 fait son chemin en Afrique, le Benin a deux cas confirmés déjà et cela stresse plus d'uns. L'Afrique est un continent de contact, c'est un continent où l'on se touche beaucoup, l'on mange ensemble parce qu'on vit en communauté. De ce fait arriver à respecter les distances d'un mètre entre individus est très compliqué. Respecter les règles d'hygiène, et appliquer les mesures de protection comme il faut s'avère difficile compte tenu de notre mode de vie. Un constat qui fait énormément peur aux africains. Mais il faut noter qu'un rayon de soleil semble s'infiltrer dans ce ciel nuageux : l'utilisation de la chloroquine pour soigner le covid 19. La chloroquine est un antipaludéen qui était très pris en Afrique il y a quelques années. Les tests effectués à base de chloroquine sur les malades atteints de Covid 19 sont très prometteurs. Plusieurs pays comme la France et les États-Unis ont validé le traitement à la chloroquine. Mais il faut noter qu'en face des scientifiques qui ont démontré l'efficacité de la chloroquine et penchent pour son utilisation, il y a quelques rares docteurs qui attirent l'attention sur les effets secondaires de la chloroquine. Face aux milliers de morts des causes du corona beaucoup préfèrent encore utiliser la chloroquine et avoir les effets secondaires. Les Africains sont très contents sur ce traitement fait à base de chloroquine pour traiter le Covid 19 car ils sont des habitués des antipaludéens.

HPH

savoir: Network Business and Financial Planning, Freescale Semiconductor, System and Application Engineer for mobile platforms, APTUS, Application Engineer in Motorola Mobile devices; Bouygues Telecom, Owner of 4G network Investment Planning, Bouygues Telecom, System Engineer for Access network ont connu la technicité de Marc-André AkinOlu Loko. Aperçu de ce que des membres de LinkedIn disent à propos de Marc-André AkinOlu Loko : « Marc-André est une personne très positive, avec une grande capacité à creuser des défis d'ingénierie difficiles et à résoudre des problèmes complexes. Il possède également un bon niveau de «vision», le conduisant à créer des outils innovants, à penser «out of the box», et à travailler à l'avance. Il appartient à la catégorie des personnes «proactives». Enfin, il est agréable au travail, avec une attitude amicale » observe un. «J'ai eu le plaisir de travailler avec Marc-André en 2008-2011. Marc-André est une personne hautement qualifiée qui traite une vaste connaissance incisive de l'équipement de réseau d'accès radio combinée à une compréhension bien développée de la façon dont les nouvelles technologies peuvent être traduites en sources de revenus pour son employeur. Marc-André est une personne axée sur les résultats qui est pleinement consciente des aspects commerciaux de l'entreprise » renchérit un autre.

MINISTÈRE DU NUMÉRIQUE
PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE
MINISTÈRE GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT
N° 13/2020/PRES-COM/0002

COPIE Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 25 mars 2020, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Communications.

I-1. Compte rendu des travaux de la deuxième campagne d'inscription au Fichier national d'admission et de nomination de cadres aux emplois de la chaîne des dépenses publiques.

Pour rappel, cette campagne a été lancée en vue de pré-qualifier des postulants aux postes suivants :

- Directeur de l'Administration et des Finances ;
- Spécialiste des Marchés publics ;
- Spécialiste en gestion de projets, et
- Directeur des Systèmes d'information.

Au terme des différentes phases du processus de sélection, 275 candidats sur 506 dossiers recevables traités, ont été déclarés éligibles pour prendre part au test psychotechnique.

Tenant compte des performances attendues des cadres inscrits dans ce fichier, les organismes recommandent de retenir les candidats classés dans les catégories « Pertinent pour le poste » et « Assez pertinent pour le poste ». Il s'agit de ceux ayant obtenu une note supérieure ou égale à 14/20. Sur cette base, 115 candidats sont finalement sélectionnés pour être soumis à une enquête de moralité en vue d'intégrer le fichier. Ce choix traduit une nouvelle fois la volonté du Gouvernement de dépolitiser progressivement l'administration publique en y recrutant des cadres compétents.

I-2. Mise en place d'un centre de personnalisation des titres sécurisés d'identité au Bénin.

Consecutivement à la réalisation du Recensement administratif à vocation d'identification de la Population (RAVIP), la base de données du Registre national de la Population a été configurée et structurée.

L'accomplissement de cette activité permet de fournir les informations nécessaires à la délivrance et la personnalisation de titres officiels que sont la carte nationale d'identité électronique, la carte de résident et le permis de conduire, conformément à la loi.

C'est dans cette perspective que l'Agence nationale d'identification des Personnes a conduit le processus de recrutement d'une société de technologie pour la mise en place à Cotonou, d'un Centre de personnalisation des titres sécurisés d'identité.

La/la société aura notamment pour missions :

- de fournir les équipements requis ;
- d'assurer l'installation et l'opérationnalisation du système de personnalisation ; puis
- de former des cadres nationaux au transfert du système d'exploitation.

Par ailleurs, le système à mettre en place devra répondre aux exigences fonctionnelles spécifiques par notre pays et fournir les applications métiers suivants :

- gestion des premières demandes et gestion du cycle de vie des cartes émises ;
- renouvellement et remplacement de la carte nationale d'identité en cas de besoin.

Les Ministres impliqués dans la conduite du dossier accomplissent les diligences requises en vue de procéder à la signature du contrat avec le prestataire retenu et de veiller à sa bonne exécution.

II-Rencontres et manifestations internationales.

Le Conseil a autorisé la cérémonie de lancement, le 24 avril 2020 à Grand-Popo, de la campagne agricole 2020-2021.

III-Mesures individuelles.

Sur proposition des Ministres respectifs, les nominations ci-après ont été prononcées :

✓ Au ministère du Numérique et de la Digitalisation
Directeur général de la Société béninoise des Infrastructures numériques
Monsieur AkinOlu Marc-André LOKO

✓ Au ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts
Directrice de la Galerie nationale
Madame Léa AWUNOU ROUFAL

Fait à Cotonou, le 25 mars 2020.
Le Secrétaire Général du Gouvernement,
Édouard OUIN-OURO.

Se protéger contre le corona virus au Benin

Faut-il utiliser le gel hydro alcoolique ou se laver les mains au savon ?

(Les clarifications de Docteur Gildas Agodopkessi, spécialiste des maladies respiratoires, Tabacologue et Professeur à l'Université d'Abomey Calavi)

Se laver les mains souvent ou utiliser le gel hydro alcoolique en permanence? Entre le lavage des mains et l'utilisation du gel hydro alcoolique, le lavage des mains est la meilleure méthode. Le lavage des mains permet d'immobiliser le germe et de le laver, de s'en débarrasser alors que le gel fixe les germes et les détruit. Lorsqu'on a le choix entre se laver les mains et utiliser le gel hydro alcoolique il faut privilégier le lavage des mains à l'eau et au savon.

Le gel est indiqué dans les situations

où on ne peut pas rapidement se laver les mains et donc on utilise le gel en attendant d'avoir une source d'eau pour se laver les mains.

Il faut noter que l'utilisation du gel hydro alcoolique sur certaines peaux peut donner lieu à des réactions d'in-

tolérance, il peut détruire les autres germes, des germes qui sont normalement sur la peau et la protègent ce qu'il ne faut pas perdre de vue. Il y a des germes qu'on appelle germes saprophytes qui sont sur la peau et qui nous protègent. Le gel hydro alcoolique

en tuant le virus va tuer les autres germes et son utilisation accrue peut présenter des risques. Il est bon d'avoir le gel hydro alcoolique autorisé vendu en pharmacie, pas n'importe lequel surtout par ces temps où la spéculation des commerçants

peut s'en mêler. En conclusion, il faut prioriser le lavage des mains à l'eau et au savon, le faire régulièrement, le gel hydro alcoolique sera réservé aux situations où on n'a pas accès à l'eau. Entrevue réalisée par Karimath Foumilayo Lawani

Corona virus au Benin

Importance et intérêts de l'auto confinement (Les explications de Docteur Gildas Agodopkessi : Spécialiste des maladies respiratoires, tabacologue et professeur à l'Université d'Abomey calavi)

L'auto confinement se base en fait sur le principe qu'en situation épidémique, toute personne venant d'une zone d'endémie est suspecte. Il ne suffit pas d'être suspect pour développer la maladie, il ne suffit pas d'avoir la maladie pour la manifester et il ne suffit pas non plus d'avoir la maladie pour la transmettre. Le principe de l'auto confinement permet lorsqu'on est en face d'un sujet suspect de l'isoler, de lui permettre de se mettre à l'abri de se protéger et de protéger éventuellement les

autres. Donc on va l'isoler dans un endroit où il n'aura pas de contacts avec d'autres individus et ce confinement dure 14 ou 15 jours. Le confinement dure 14 ou 15 jours parce qu'on sait qu'une fois que le virus du corona est dans l'organisme, le sujet contaminé peut ne pas manifester la maladie comme il peut la manifester, tout ça se fera dans le délai de 14 jours. Du coup, en mettant le sujet suspect en confinement, on saura au cours de ce délai s'il doit manifester la maladie ou non et au cours de ce délai il cessera d'être conta-

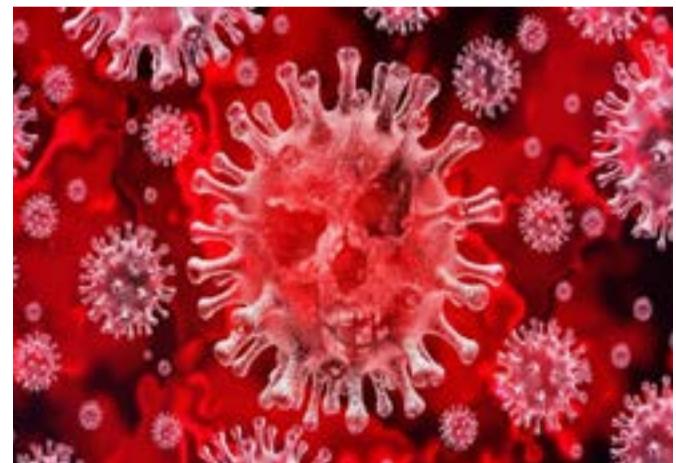
gieux pour son environnement. Cette période de 14 jours correspond à ce qu'on appelle dans le langage technique la période d'incubation et de manifestation de la maladie. Si au bout de 15 jours le sujet suspect ne manifeste pas la maladie il cessera d'être suspect et pourra rejoindre la grande communauté. Voilà le principe sur l'auto confinement. Mais comment se fait l'auto confinement? Le sujet est gardé dans un endroit où il n'a pas de contacts physiques avec d'autres individus, donc seul dans la chambre. Il

est ravitaillé par d'autres personnes qui viendront déposer les paquets devant sa porte et repartir sans le voir. Il peut travailler dans sa chambre, travailler par internet, et communiquer par téléphone. Ce n'est pas qu'il sera comme un prisonnier au contraire il peut faire ce qu'il veut dans sa chambre et de son temps, seul le contact physique avec d'autres individus est interdit. S'il doit manifester la maladie entre ces quatre murs il ne peut plus contaminer d'autres personnes ce qui réduira sérieusement la propa-

gation de la maladie. L'autre intérêt de l'auto confinement est que le sujet est mis au repos durant la période d'auto confinement. Dans cette maladie qui est virale, le repos est un élément important pour ceux qui vont manifester la maladie. Le fait de bien manger, de bien dormir et de moins se fatiguer donne du tonus à l'organisme du sujet suspect pour lutter contre cette maladie virale. L'auto confinement permet de requinquer l'organisme du sujet suspect, ce qui l'empêchera de faire une forme grave de la mala-

die, son organisme sera dans une situation où il pourra bien affronter la maladie. L'auto confinement lui permet d'être dans les dispositions d'esprit et physiques pour lutter convenablement contre la maladie. Il faut retenir que l'auto confinement est très importante puisqu'il permet au sujet suspect de se protéger et de protéger les personnes de son entourage. Il va dans l'intérêt de tous et nous devons tous la respecter. Entrevue réalisée par Karimath Foumilayo Lawani

Cas de corona virus au Bénin : comment se protéger (Les conseils du Docteur Agodopkessi Gildas spécialiste des maladies respiratoires, tabacologue, Professeur agrégé de L'Université d'Abomey Calavi)



I a été détecté au Bénin un cas de corona virus. Il est important de revenir sur les mesures de prévention. Le Docteur Agodopkessi a bien voulu nous donner quelques mesures de prévention. Première mesure de prévention : l'hygiène de

la toux, il faut rappeler qu'on ne doit pas tousser en l'air. Il faut se protéger systématiquement la bouche, soit avec la main, soit avec un mouchoir, soit tousser dans le coude. Il est important de se laver les mains, le lavage doit être systématique qu'on ait eu

contact avec quelqu'un ou non. Il faut se laver les mains à tous les actes importants de la vie tels que manger, aller aux toilettes, serrer la main à quelqu'un. Les deux méthodes sur citées sont les plus importantes mais à cela s'ajoute :

L'hydratation, il faut boire assez d'eau par ces temps, il faut éviter la déshydratation qui fragilise l'organisme. Le repos est important : il est primordial d'avoir une bonne hygiène de vie, de ne pas se surmener. Une fois qu'on a fini de travailler il faut bien se reposer et bien dormir pour restaurer à son organisme une certaine immunité. Certains

médicaments auxquels on a recours doivent être utilisés avec beaucoup de précautions, c'est le cas des anti-inflammatoires qui peuvent avoir des effets sur l'immunité. Il est recommandé en cas de fièvre du paracétamol. Concernant les enfants, le lavage des mains à l'eau et au savon est un élément très important que ce soit après éternuement, après s'être mouché ou après tout contact avec des personnes. Il faut surtout leur apprendre à se couvrir le nez ou la bouche avec un mouchoir lorsqu'ils éternuent ou toussent. Il faut éviter de partager entre deux ou plu-

sieurs enfants les jouets, tasses ou serviettes sans les laver au préalable. Pour finir l'éviction scolaire ou des crèches aux enfants présentant des symptômes est importante. Il faut éloigner les nourrissons de moins de trois mois des personnes atteintes de rhume. Voilà quelques mesures qui restent d'actualité d'ordre général. Bien évidemment la grande méthode à l'entrée du pays qui oblige les personnes venant d'un pays d'endémie à se mettre en auto confinement de 14 jours, le temps que passe la période d'incubation de la maladie. On sait que le virus peut vivre dans l'organisme pendant 14

jours mais au-delà il n'a plus de possibilité de s'observer d'où l'importance d'observer l'auto confinement. Les manifestations ou regroupement d'un grand nombre de personnes doivent être automatiquement évités, il faut sortir en cas de besoin et éviter les situations qui peuvent amener à rencontrer du monde. Voilà quelques mesures qui peuvent aider à lutter contre cette maladie qui sévit actuellement.

Entrevue réalisée par Karimath Foumilayo Lawani

Page facebook : Programme Eduquons Autrement

Code de déontologie de la presse béninoise

Préambule

Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication affirment leur volonté de perpétuer les traditions de lutte de la presse béninoise pour la liberté d'expression et le droit du public à l'information. Des instances africaines d'autorégulation des médias sont similaires. Elles marquent également leur engagement à promouvoir la culture démocratique en conformité avec la Constitution du 11 décembre 1990 qui garantit la liberté de presse au Bénin.

Elles sont convaincues que les responsabilités, qui incombent aux journalistes dans la mission d'information du public, prennent toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics.

Elles soutiennent que cette mission ne peut être assumée que sur la base de saines pratiques professionnelles. Elles ont, par conséquent, décidé d'élaborer un code de déontologie qui énonce les devoirs et les droits du journaliste dans l'exercice de sa profession au Bénin. Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication souscrivent à la présente déclaration, objet de ce code. Les journalistes et techniciens de la communication s'engagent à observer rigoureusement, dans leur pratique quotidienne, les principes qui en découlent, pour la dignité, la crédibilité et le prestige de la profession de journaliste au Bénin.

Déclaration des devoirs

Dans la recherche, le traitement et la diffusion de l'information ainsi que le commentaire des événements, les devoirs essentiels du journaliste sont : Art 1er. L'honnêteté et le droit du public à des informations vraies. Le journaliste est tenu de respecter les faits, quoi que cela puisse lui coûter personnellement, et ce en raison du droit que le public a de connaître la vérité.

Art 2. La responsabilité sociale

Le journaliste publie uniquement les informations dont l'origine, la véracité et l'exactitude sont établies. Le moindre doute l'oblige à s'abstenir ou à émettre les réserves nécessaires dans les formes professionnelles requises.

Le traitement des informations susceptibles de mettre en péril la société, requiert du journaliste, une grande rigueur professionnelle et, au besoin, une certaine circonspection.

Art 3: Le rectificatif, le droit de réponse et le droit de réplique

Les fausses nouvelles et les informations inexactes publiées doivent être spontanément rectifiées. Le droit de réponse et le droit de réplique sont garantis aux individus et aux organisations, dans les conditions prévues par la loi. Le droit de réponse et le droit de réplique ne peuvent s'exercer que dans l'organe qui a publié l'information contestée.

Art 4. Le respect de la vie privée et de la dignité humaine

Le journaliste respecte les droits de l'individu à la vie privée et à la dignité. La publication des informations qui touchent à la vie privée d'individu ne peut être justifiée que par l'intérêt public.

Art 5. L'intégrité professionnelle, les dons et les libéralités

En dehors de la rémunération qui lui est due par son employeur dans le cadre de ses services professionnels, le journaliste doit refuser de toucher de l'argent ou tout avantage en nature des mains des bénéficiaires ou des personnes concernées par ses services, quelle qu'en soit la valeur et pour quelque cause que ce soit. Il ne cède à aucune pression et n'accepte de

directive rédactionnelle que des responsables de la rédaction. Le journaliste s'interdit tout chantage par la publication ou la non-publication d'une information contre rémunération.

Art 6. Le plagiat

Le journaliste s'interdit le plagiat, la calomnie, la diffamation, l'injure et les accusations sans fondement.

Art 7. Le secret professionnel

Le journaliste garde le secret professionnel et ne divulgue pas la source des informations obtenues confidentiellement.

Art 8. La séparation des commentaires des faits

Le journaliste est libre de prendre position sur n'importe quelle question. Il a l'obligation de séparer le commentaire des faits. Dans le commentaire, il doit tenir le scrupule et le souci de l'équilibre pour règles premières dans la publication de ses informations.

Art 9: La séparation de l'information de la publicité

L'information et la publicité doivent être séparées.

Art 10. L'incitation à la haine raciale et ethnique

Le journaliste se refuse à toute publication incitant à la haine tribale, raciale et religieuse. Il doit proscrire toute forme de discrimination. Il s'interdit l'apologie du crime.

Art 11. Le sensationnel

Le journaliste s'interdit les titres sensationnels sans commune mesure avec le contenu des publications.

Art 12. Les restrictions à l'information

Aucune information ne doit être altérée ni supprimée tant qu'elle ne porte pas atteinte à la sécurité de l'Etat.

Art 13. L'identité de l'information

Le journaliste est responsable de ses publications, du choix des photographies, des extraits sonores, des images et de son commentaire, et ceci en accord avec ses supérieurs hiérarchiques. Il signale, de façon explicite, un reportage qui n'a pu être filmé mais qui a été soit reconstitué, soit scénarisé. Il avertit s'il s'agit d'images d'archives, d'un " faux direct" ou d'un " direct", d'éléments d'information ou de publicité.

Art 14. L'honneur professionnel

Le journaliste évite d'utiliser des méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des illustrations.

Art 15: La protection des mineurs

Le journaliste respecte et protège les droits des mineurs en s'abstenant de publier leurs photographies et de révéler leur identité.

Art 16. La violence et les obscénités

Le journaliste doit s'abstenir, autant que possible, de publier des scènes de violence, des images macabres et obscènes.

Art 17. La confraternité

Le journaliste doit rechercher la confraternité. Il s'interdit d'utiliser les colonnes des journaux ou les antennes, à des fins de règlement de compte avec ses confrères. Le journaliste ne sollicite pas la place d'un confrère, ni ne provoque son licenciement en offrant de travailler à des conditions inférieures.

Art 18. Incompatibilité des fonctions de journaliste et d'attaché de presse

La fonction d'attaché de presse, de chargé de relations publiques et autres fonctions assimilées, est incompatible avec l'exercice cumulé de la profession de journaliste.

Art 19. Le devoir de compétence

Avant de produire un article ou une émission, le journaliste doit tenir compte des limites de ses aptitudes et ses connaissances. Le journaliste n'aborde ses sujets qu'après avoir fait un minimum d'effort de recherche ou d'enquête. Le journaliste doit constamment améliorer ses talents et ses pratiques professionnelles en se cultivant et en participant aux activités de formation permanente organisées par les diverses associations professionnelles.

Art 20. Les juridictions

Tout manquement aux dispositions du présent code de déontologie expose son auteur à des sanctions disciplinaires qui pourront lui être infligées par les instances d'autorégulation des médias et les associations professionnelles. Le journaliste accepte la juridiction de ses pairs, ainsi que les décisions issues des délibérations des instances ci-dessus mentionnées. Le journaliste s'oblige à connaître la législation en matière de presse.

Déclaration des droits

Tout journaliste doit, dans l'exercice de sa profession, revendiquer les droits suivants :

Art 21. Le libre accès aux sources

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, a accès à toutes les sources d'information et a le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique.

Art 22. Le refus de subordination

Le journaliste a le droit de refuser toute subordination contraire à la ligne éditoriale de son organe de presse.

Art 23. La clause de conscience

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, peut invoquer la clause de conscience. Il peut refuser d'écrire ou de lire des commentaires ou éditoriaux politiques contraires aux règles de déontologie de la profession ou d'être le censeur des articles, œuvres radiophoniques et télévisuelles de ses pairs, sur des bases autres que professionnelles. En cas de conflit lié à la clause de conscience, le journaliste peut se libérer de ses engagements contractuels à l'égard de son entreprise, dans les mêmes conditions et avec les mêmes droits qu'un licenciement.

Art 24. La protection du journaliste

Le journaliste a droit, sur toute l'étendue du territoire national, et ce sans condition ni restriction, à la sécurité de sa personne, de son matériel de travail, à la protection légale et au respect de sa dignité.

Art 25. L'obligation de consultation

L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée, avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion de journalistes.

Art 26. Le contrat et la rémunération

En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat individuel assurant la sécurité matérielle et morale ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et qui garantisse son indépendance économique.

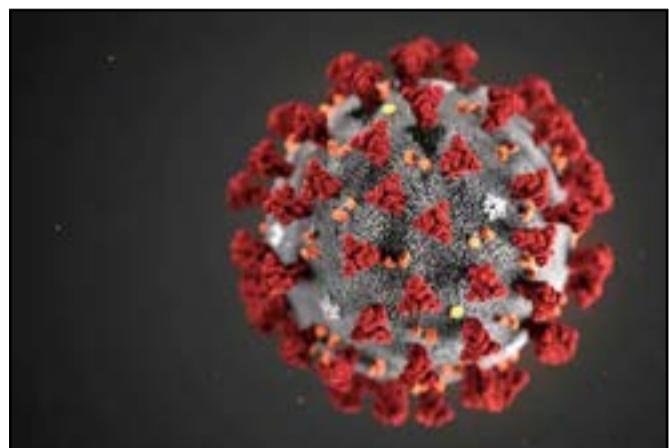
Fait à Cotonou, le 24 Septembre 1999

Mis à jour le 15 juin 2005

Didier Raoult met les points sur les « i » dans une interview au Parisien ce dimanche 22 mars...

A lire intégralement pour comprendre la situation actuelle.

Le Parisien - Aujourd’hui en France a joint le Pr Raoult, qui juge « immoral » de ne pas administrer la chloroquine aux malades du



Le gouvernement a autorisé un essai clinique de grande ampleur pour tester l’effet de la chloroquine sur le coronavirus. C'est important pour vous d'avoir obtenu cela ?

DIDIER RAOULT. Non, je m'en fiche. Je pense qu'il y a des gens qui vivent sur la Lune et qui comparent les essais thérapeutiques du sida avec une maladie infectieuse émergente. Moi, comme n'importe quel docteur, à partir du moment où l'on a montré qu'un traitement était efficace, je trouve immoral de ne pas l'administrer. C'est aussi simple que ça.

Que répondez-vous aux médecins qui appellent à la prudence et sont réservés sur vos essais et l’effet de la chloroquine, notamment en l’absence d’études plus poussées ?

Comprenez-moi bien : je suis un scientifique et je réfléchis comme un scientifique avec des éléments vérifiables. J'ai produit plus de données en maladies infectieuses que n'importe qui au monde. Je suis un docteur, je vois des malades. J'ai 75 patients hospitalisés, 600 consultations par jour. Donc, les opinions des uns et des autres, si vous saviez comme ça m'est égal. Dans mon équipe, nous sommes des gens pragmatiques, pas des oiseaux de plateau télé.

Comment en êtes-vous arrivé à travailler sur la chloroquine en vous disant que cela pouvait être efficace pour traiter le coronavirus ?

Le problème dans ce pays est que les gens qui parlent sont d'une ignorance crasse. J'ai fait une étude scientifique sur la chloroquine et les virus il y a treize ans qui a été publiée. Depuis, quatre autres études d'autres auteurs ont montré que le coronavirus était sensible à la chloroquine. Tout cela n'est pas une nouveauté. Que le cercle des décideurs ne soit même pas informé de l'état de la science, c'est suffocant. L'efficacité potentielle de la chloroquine sur les modèles de culture virale, on la connaît. On savait que c'était un antiviral efficace. On a décidé dans nos expérimentations d'ajouter un traitement d'azithromycine (un antibiotique contre la pneumonie bactérienne, NDLR) pour éviter les surinfections bactériennes. Les résultats se sont révélés spectaculaires sur les patients atteints du Covid-19 lorsqu'on a ajouté l'azithromycine à l'hydroxychloroquine.

Qu'attendez-vous des essais menés à plus grande échelle autour de la chloroquine ?

Rien du tout. Avec mon équipe, nous estimons avoir trouvé un traitement. Et sur le plan de l'éthique médicale, j'estime ne pas avoir le droit en tant que médecin de ne pas utiliser le seul traitement qui ait jusqu'ici fait ses preuves.

Je suis convaincu qu'à la fin tout le monde utilisera ce traitement. C'est juste une question de temps avant que les gens acceptent de manger

leur chapeau et de dire, c'est ça qu'il faut faire.

Sous quelle forme et pendant combien de temps administrez-vous la chloroquine à vos patients ?

On donne de l'hydroxychloroquine à raison de 600 mg par jour pendant dix jours (sous forme de Plaquinil, le nom du médicament, NDLR) sous la forme de comprimés administrés trois fois par jour. Et de l'azithromycine à 250 mg à raison de deux fois le premier jour puis une fois par jour pendant cinq jours.

Est-ce un traitement qui peut être pris en prévention de la maladie ?

Nous ne le savons pas.

Lorsque vous l'administrez, au bout de combien de temps un patient atteint du Covid-19 peut-il guérir ?

Ce qu'on sait pour l'instant, c'est que le virus disparaît au bout de six jours.

Comprenez-vous néanmoins que certains de vos confrères appellent à la prudence sur ce traitement ?

Les gens donnent leur opinion sur tout, mais, moi, je ne parle que de ce que je connais : je ne donne pas mon opinion sur la composition de l'équipe de France enfin ! Chacun son métier. La communication scientifique de ce pays s'apparente aujourd'hui à de la conversation de bistrot.

Mais n'y a-t-il pas des règles de prudence à respecter avant l'administration d'un nouveau traitement ?

A ceux qui disent qu'il faut trente études multicentriques et mille patients inclus, je réponds que si l'on devait appliquer les règles des méthodologues actuels, il faudrait refaire une étude sur l'intérêt

du parachute. Prendre 100 personnes, la moitié avec des parachutes et l'autre sans et compter les morts à la fin pour voir ce qui est plus efficace. Quand vous avez un traitement qui marche contre zéro autre traitement disponible, c'est ce traitement qui devrait devenir la référence. Et c'est ma liberté de prescription en tant que médecin. On n'a pas à obéir aux injonctions de l'Etat pour traiter les malades. Les recommandations de la Haute autorité de santé sont une indication, mais ça ne vous oblige pas. Depuis Hippocrate, le médecin fait pour le mieux, dans l'état de ses connaissances et dans l'état de la science.

Quid des risques d'effets indésirables graves liés à la prise de chloroquine, notamment à haute dose ?

Contrairement à ce que disent certains à la télévision, la Nivaquine (le nom d'un des médicaments conçus à base de chloroquine, NDLR) est plutôt moins毒 que le Doliprane ou l'aspirine prise à forte dose. En tout état de cause, un médicament ne doit pas être pris à la légère et toujours prescrit par un médecin généraliste.

Avez-vous conscience de susciter un immense espoir de guérison pour les patients atteints ?

Je vois surtout qu'il y a des médecins qui m'écrivent du monde entier tous les jours pour savoir comment on traite des maladies avec l'hydroxychloroquine. J'ai reçu des appels du Massachusetts General Hospital et de la Mayo Clinic de Londres. Les deux plus grands spécialistes mondiaux, l'un des maladies infectieuses, l'autre des traitements antibiotiques, m'ont contacté pour me demander des détails sur la manière de mettre en place ce traitement. Et

même Donald Trump a tweeté sur les résultats de nos essais. Il n'y a que dans ce pays qu'on ne sait pas très bien qui je suis ! Ce n'est pas parce que l'on n'habite pas à l'intérieur du périphérique parisien qu'on ne fait pas de science. Ce pays est devenu Versailles au XVIIIe siècle !

Qu'entendez-vous par là ?

On se pose des questions franco-françaises et même parisiano-parisiennes. Mais Paris est complètement décalé du reste du monde. Prenez l'exemple de la Corée du Sud et la Chine, où il n'y a plus de cas. Dans ces deux pays, ils ont décidé depuis longtemps de faire des tests à grande échelle pour pouvoir diagnostiquer plus tôt les patients infectés. C'est le principe de base de la gestion des maladies infectieuses. Mais on est arrivé à un degré de folie tel que des médecins sur les plateaux télé ne conseillent plus de faire le diagnostic de la maladie, mais disent aux gens de rester confinés chez eux. Ce n'est pas de la médecine ça.

Vous pensez que le confinement de la population ne sera pas efficace ?

Jamais on n'a pratiqué ainsi à l'époque moderne. On faisait ça au XIXe siècle pour le choléra à Marseille. L'idée du cantonnement des gens pour bloquer les maladies infectieuses n'a jamais fait ses preuves. On ne sait même pas si ça fonctionne. C'est de l'improvisation sociale et on n'en mesure pas du tout les effets collatéraux. Que se passera-t-il quand les gens vont rester enfermés chez eux, à huis clos, pendant 30 ou 40 jours ? En Chine, on a rapporté des cas de suicides par peur du coronavirus. Certains vont se battre entre eux.

Faut-il, comme le réclame l'Organisation mondiale de la

Santé, généraliser les tests en France ?

Ayons le courage de le dire : la tambouille à la française, ça ne marche pas. La France n'en est qu'à 5000 tests par jour quand l'Allemagne en effectue 160 000 par semaine ! Il y a une espèce de discordance. Dans les maladies infectieuses, on effectue le diagnostic des gens et, une fois qu'on a obtenu le résultat, on les traite. D'autant que l'on commence à voir des personnes porteuses du virus, apparemment sans signes cliniques, mais qui, dans un nombre non négligeable de cas, ont des lésions pulmonaires visibles au scanner montrant qu'ils sont malades. Si ces gens ne sont pas traités à temps, il y a un risque raisonnable qu'on les retrouve en réanimation où on ne les rattrapera pas. Ne tester les gens que lorsqu'ils sont déjà gravement malades est donc une manière extrêmement artificielle d'augmenter la mortalité.

Et faut-il généraliser le port des masques ?

C'est difficile à évaluer. On sait qu'ils sont importants pour les personnels de soin, car ce sont les rares personnes qui ont vraiment des rapports très, très proches avec les malades lorsqu'ils les auscultent, parfois à 20 cm de leur visage. On ne sait pas très bien jusqu'où volent les virus. Mais certainement pas à plus d'un mètre. Donc, au-delà de cette distance, ça n'a peut-être pas beaucoup de sens de porter un masque. En tout cas, c'est vers les hôpitaux qu'il faut envoyer en priorité ces masques pour mettre les soignants à l'abri. En Italie et en Chine, une partie extrêmement importante de malades s'est révélée au final être des personnels de soins.

Dynamisation des comités des leaders religieux dans les communes de Bantè, Savalou et N'dali

Le Parlement des Jeunes du Bénin pour la promotion de la santé de reproduction

Sur financement de l'ABPF (Association, Béninoise pour la Promotion de la Famille), depuis le Lundi 23 Mars 2020, trois délégations du Parlement des Jeunes du Bénin (PJB) se sont réparties dans les communes de Savalou, Bantè et N'dali pour rencontrer une fois encore les comités centraux communaux mis en place dans le cadre des plaidoyers au niveau communal et départemental pour assurer la promotion de la Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et Jeunes (SSRAJ) dans les différentes communes ciblées. Cette tournée a lieu dans 28 arrondissements dont les 14 de Savalou, les 9 de Bantè et les 5 de N'dali.



Cette activité vient en effet appuyer les actions que le PJB a initiées depuis l'année dernière des les mairies des zones ciblées ; actions ayant abouti à l'installation d'un comité de leaders religieux qui œuvre dans chacune des communes à travers des activités de plaidoyers et de sensibilisations pour lutter contre les grossesses précoces et non désirées en milieu scolaire, les avortements, les violences basées sur le genre et qui s'active pour une meilleure éducation à la sexuelle pour les Jeunes et Adolescents. Il s'agit donc essentiellement pour le PJB de faire connaître ces comités centraux au niveau de tous les arrondissements pour un meilleur encrage et pour un élargissement au niveau

arrondissement de leurs actions. Cette tournée a pour objectifs général d'œuvrer pour la dynamisation des comités des leaders religieux communautaires au travers de la mise en œuvre effective de leurs plans de travail pour la promotion de la SR dans leurs différentes communes. Et de façon spécifiques d'impliquer davantage le plus grand nombre de leaders religieux pour la promotion de la SR en rassemblant les leaders religieux de tous les arrondissements de chaque commune ; d'aguerrir davantage les leaders religieux sur la thématique de la promotion de la SR au niveau des jeunes et adolescents ; de mesurer le niveau de réalisation du plan de travail des comités des leaders religieux. Au terme

de l'activité, 20 leaders religieux de chaque arrondissement des communes de Savalou, Bantè et N'Dali ont impliqués dans les questions relatives au droit de la santé sexuelle et reproductive, des mariages forcés et des violences basées sur le genre ; un plus grand nombre de leaders religieux est sensibilisé sur la thématique de la SR et sur les méthodes ou technique de sa promotion ; le niveau de réalisation des activités du plan de travail de travail des leaders religieux est contrôlé et des recommandations ou suggestions leur sont apportées.

Les plaidoyers...

En effet, la couche juvénile et adolescente, au regard de sa proportion de plus en plus grandissante au sein de la population béninoise, est devenue un facteur incontournable dans la prise des résolutions publiques et de la mise en œuvre de programmes et/ou politiques sectorielles de développement aussi bien des pouvoirs publics que des Organisations de la Société Civile pour résorber les maux qui la minent. Au nombre des



problèmes auxquels elle fait face figurent les questions relatives à la santé sexuelle et de la reproduction notamment la prolifération des IST/VIH/sida, l'utilisation de la contraception dans un contexte de rapports sexuels non protégés, la fréquence des grossesses non désirées et les complications des avortements provoqués, l'utilisation de sources non fiables d'information en santé des adolescents et jeunes, etc. Pour apporter des solutions efficaces à cette problématique, le Parlement des Jeunes du Bénin a, sur financement de l'Association Béninoise pour la Promotion de la Famille, a mené des plaidoyers dans les communes de Savalou, Bantè et N'dali, pour la promotion des droits de la santé sexuelle et reproductive. Lesdits plaidoyer sont abouti à la mise en place de comités de leaders religieux pour, d'une part, le suivis des démarches entreprises auprès des autorités départementales et communales, et d'autre part, pour l'organisations d'activités de promotion de la santé de repro-



I- Abonnement

Période	Cotonou / Porto-Novo	Autres localités	Afrique/Europe/Monde
1 mois	10.000	12.000	15.000
3 mois	25.000	30.000	35.000
6 mois	45.000	50.000	55.000
12 mois	80.000	90.000	120.000

II- Publi-rédaction**1- Textes proposés par l'annonceur**

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	75.000	65.000	+ 40.000
1/4 page	40.000	35.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

2- Textes proposés par la rédaction

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	80.000	70.000	+ 40.000
1/4 page	45.000	40.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

III- Insertions publicitaires

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
1 page	100.000	80.000
1/2 page	55.000	45.000
1/4 page	30.000	25.000
1/8 page	20.000	15.000

IV- Petites annonces

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
I- EMPLOIS	600 / ligne	500 / ligne
II- IMMOBILIER (parcelle, magasin, ...)	900 / ligne	600 / ligne
III- ANNONCES DIVERSES	1.200 / ligne	1.000 / ligne
IV- DÉCÈS	800/ligne + 50% avec photo	700/ligne + 50% avec photo

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à

Cotonou/Porto-Novo
 Autre localité du Bénin
 Afrique/Europe /Monde
 Soutien

1 mois	3 mois	6 mois	1 an
<input type="checkbox"/> 10.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 25.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 45.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 80.000 F Cfa
<input type="checkbox"/> 12.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 30.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 50.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 90.000 F Cfa
<input type="checkbox"/> 15.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 35.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 55.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 120.000 F Cfa
			<input type="checkbox"/> 100.000 F Cfa

NOM OU RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

BOÎTE POSTALE : TÉL :

LIEU ET ADRESSE DE LIVRAISON :

Ci-joint mon règlement d'un montant DE F Cfa à l'ordre de

BP (Rép. du Bénin) - Tél:

pour règlement par :

 Chèque Espèces Mandat-lettre**AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE**

CONSEIL & STRATEGIE - PRODUCTION AUDIOVISUELLE - EDITION & PRINT

GRAPHISME & INPHOGRAPHIE - ÉVÉNEMENTIEL - RELATION PRESSE - WEB & DIGITAL - FORMATIONS

Football

Jordan Adéoti parmi les joueurs les mieux payés en Ligue 2



Cette période de pause emmène les amoureux du cuir rond à s'occuper autrement. Les matchs de football n'agrémentent plus les milieux ni les fins de semaines. Mais l'actualité football n'en demeure pas léthargique pour autant. Les informations sur les joueurs et la vie des clubs se poursuivent bon train. France Football a récemment publié un rapport sur les

joueurs les mieux payés en Ligue 2. Le béninois Jordan Adéoti se taille une belle place au sein des plus gros salaires du championnat. Dans l'antichambre du football français les joueurs n'ont pas beaucoup à envier à ceux de la Ligue 1. Même si on est loin des chiffres mirobolants de Neymar et Kylian Mbappé, les salaires des sociétaires des clubs de la Ligue 2 française sont également assez conséquents. C'est ce qui ressort du rapport publié par France Football il y a quelques jours. L'hebdomadaire français a en effet procédé à son habituel classement des joueurs les mieux payés du championnat. Au titre de l'année 2019-2020, un international béninois s'est distingué dans le classement.

Mikel Obi

Les meilleurs coéquipiers africains qu'il a côtoyé dont Eto'o et Drogba



John Obi Mikel est de retour dans une division d'élite après la transition Middlesbrough. L'ex capitaine de la sélection Nigériane a annoncé sa retraite internationale en 2019. Ceci après quatorze années de bons et loyaux services. Le super Eagle en a côtoyé des joueurs durant sa carrière. Il revient pour Goal sur les meilleurs joueurs africains avec qui il a évolué.

6ème : Vincent Enyeama

L'emblématique portier de la sélection nigériane a tiré sa révérence après une carrière qui parle pour lui. Vincent Enyeama a inscrit pas moins de 20 buts au cours de sa carrière. Il possède le record de titres <Homme du match> en coupe du monde. Aux côtés de John Obi Mikel, il a participé à deux phases finales de coupe du monde. Enyeama, c'est le recordman de sélections co-détenu avec Joseph Yobo. Il fait partie des meilleurs gardiens de l'histoire du continent.

5. Michaël Essien

Débarqué en provenance de l'Olympique Lyonnais, Essien a côtoyé à Chelsea John Obi. Le puissant milieu de terrain ghanéen formait avec son compair un duo infranchissable. Avec Chelsea, il compte 17 réalisations en 168 apparitions. On se rappelle tous de sa reprise de volée sensationnelle avec Chelsea en 2009 face au FC Barcelone. Ensemble, Obi Mikel et Michael Essien ont permis à Chelsea de glaner sa seule Ligue des champions à ce jour. C'était en 2012.

4. Nwankwo Kanu

Si ils n'ont pas passé une éternité ensemble, Obi et Nwanwko Kanu se sont côtoyés. L'expérimenté ayant raccroché définitivement les crampons en 2011. Emmenée par un des invincibles de Arsenal, la sélection nigériane a terminé deux fois demi-finaliste de la CAN. Il possède notamment le record d'apparitions en champions league de son pays (60) juste devant....John Obi Mikel.

3. Jay-Jay Okocha

La légende Nigériane, pour sa dernière campagne continentale en 2006 a vu les débuts du jeune milieu de terrain. Augustine Azuka de son nom complet a disputé 73 rencontres avec sa sélection pour 14 réalisations. Par ses dribbles, et sa précision devant

[Bénin] Coronaviru

Marianel Faladé nous raconte sa vie de confinement au Luxembourg



La pandémie du Coronavirus a fragilisé le football à travers le monde. Les championnats dans le monde sont arrêtés momentanément. Confiné au Luxembourg, l'attaquant béninois Marianel Faladé de Mondorf s'est confié à Zone

foot sur son nouveau quotidien.

«Je m'amuse à jongler un peu la balle dans le jardin et chaque jour il y a des exercices spécifiques que l'entraîneur nous envoie.» nous a-t-il confié avec comme espérance la reprise du

OFFICIEL

les Jeux Olympiques reportés à 2021



les Jeux Olympiques de 2020, qui se dérouleront dans un an, pendant l'été 2021. Le plus grand événement sportif planétaire subit donc à son tour la pandémie internationale et suit le chemin de l'Euro et de la Copa América. Le Premier Ministre japonais avait déjà confirmé dans la matinée l'accord avec le CIO de reporter les Jeux. Car si la situation va un peu mieux en Asie, personne ne sait quand la pandémie cessera dans le reste des pays du globe. La pression des différentes fédérations et des pays participants a contraint le CIO à reporter l'événement, à quatre mois du début de la compétition. «Dans les circonstances actuelles, le président du CIO et le Premier Ministre du Japon ont conclu que les Jeux de la XXXII Olympiade de Tokyo doivent être reportés plus loin que 2020, mais pas plus tard qu'à l'été 2021, dans le but de protéger la santé des athlètes, et de tous les gens impliqués dans les Jeux Olympiques», a annoncé le communiqué du CIO. Aucune date précise n'a été donnée pour le moment, mais il est clair qu'il faudra attendre encore un an afin de pouvoir profiter d'un nouveau rendez-vous olympique.

Divers

Le onze de rêve de Samuel Eto'o avec un dilemme en attaque



L'armada sera emmenée par le technicien espagnol Pep Guardiola. Ainsi, dans les buts, on retrouve le portier espagnol Victor Valdés avec qui il a évolué au FC Barcelone. En défense, les cracks brésiliens Roberto Carlos et Daniel Alves s'alignent sur les flancs. La charnière centrale est occupée par le duo espagnol Gerrard Piqué et Carles Puyol. Au milieu du terrain, on retrouve une composition 100% blaugrana. L'ivoirien Yaya Touré se positionne devant la défense. L'animation offensive est assurée par la paire espagnole Xavi Hernandez et Andres Iniesta.

En attaque, c'est le casse-tête total. Samuel Eto'o propose 5 noms pour trois places. Ronaldinho, Cristiano Ronaldo, Lionel Messi, Zinedine Zidane et Ronaldo El Phénoménal sont les cinq joueurs proposés par le champion camerounais. Et on comprend son indécision quand on pense au talent des joueurs suscités. Pour sûr qu'avec un tel effectif, on s'ennuie surtout pas. Et Pep Guardiola pourra sans doute régler le casse-tête offensif. Mais si vous devriez choisir pour Samuel, qui maintiendrez vous en attaque ? Jean-Christo DEGUENON

championnat. «J'ai halte de retrouver les pelouses

Pour le moment, j'exhorte le monde entier en général et le Bénin, ma terre natale, en particulier, de respecter les mesures sécuritaires et sanitaires établies par les gouvernements mais aussi

de prier contre ce virus car sa fin est très proche» a-t-il affirmé avec assurance. Marianel Faladé a déjà inscrit son premier buts avec son nouveau club après trois rencontres.

Gaël HESSOU

Interview exclusive du fabriquant béninois de masques de protection en tissu Jerry Sinclair

«...Nos masques revêtent un triple intérêt...»

Votre journal est allé poser la question au fondateur de la marque Jerry Sinclair qui propose depuis quelques semaines des *marques* en tissu fabriqués dans ses ateliers pour contrer l'épidémie.



Dans les différentes mesures prises à l'échelle nationale et internationale pour freiner la progression du virus Covid-19, on peut noter l'appel au port de masque de protection à savoir : le masque chirurgical de type 1 et le masque FFP2/FFP3. Ces dispositifs autrefois disponibles et à moindre coût sont devenus subitement rares et ont connu une surenchère. Si le masque en tissu est une option pour respecter cette mesure, remplit-il les conditions de protections requises ? Votre journal est allé poser la question au fondateur de la marque Jerry Sinclair qui propose depuis quelques semaines des marques en tissu fabriqués dans ses ateliers pour contrer l'épidémie. Dans cette interview exclusive, Jerry Sinclair explique que ses masques revêtent un triple intérêt à savoir : sauvegarder les masques destinés au personnel soignant pour éviter la surenchère et la pénurie, protéger les populations à un coût raisonnable et sauvegarder l'environnement. Exclusivité.

Pourquoi votre entreprise a-t-elle lancé les masques réutilisables ?

Nous sommes les tout premiers et c'est notre contribution pour soutenir le gouvernement qui fait des efforts non négligeables pour maîtriser la pandémie. Face à ce genre de mal, il faut être dans l'action pour s'en sortir. Nous avons

alors arrêté (avec l'accord de nos clients) toutes nos commandes d'uniformes de corporation et de tenues pour particuliers et nous nous consacrons depuis 10 jours à la fabrication des masques avec nos tissus inédits et uniques mais surtout adaptés à l'usage étant donné les fibres serrées pour mieux contenir les particules.

Quelle différence faut-il faire entre vos masques et les masques jetables qui pullulent ?

Les masques jetables ont une durée de vie qui varie entre 3 et 4 heures. Il faut ensuite les jeter et les remplacer. Il vous en faut près d'une dizaine par jour. C'est pourquoi les commerçants font de la surenchère. Pourtant ces masques ne sont pas destinés aux populations mais plutôt au personnel soignant et au personnel de support dans les espaces de prise en charge des malades ou des personnes jugées à risque. Les masques que nous proposons sont hygiéniques et réutilisables à condition de les laver quotidiennement au détergent et de les repasser au fer chaud. Nos masques revêtent donc un triple intérêt à savoir : sauvegarder les masques destinés au personnel soignant pour éviter la surenchère et la pénurie, protéger les populations à un coût raisonnable et sauvegarder l'environnement.

D'aucuns disent que les masques ne sont indiqués que pour les populations contaminées qu'en est-il ?

Faux ! Dites moi, vous savez qui est contaminé et qui ne l'est pas ? Ne laissez pas les plaignants probablement jaloux de la situation moins catastrophique en Afrique vous distraire. Ce sont les masques en tissu qui ont sauvé Le Vietnam qui n'a jusque là enregistré aucun cas de décès. Les masques de protection en tissu (respectant le protocole officiel) constituent une première barrière efficace de protection contre les projections de gouttelettes, les postillons et les contacts mains-bouche-nez. On n'a pas besoin d'être médecin pour savoir qu'un masque de protection vaut mieux que rien du tout. En revanche, l'utilisation des masques requiert un comportement responsable. Car les personnes qui portent des masques ont parfois des mauvaises pratiques. Elles sont tentées tout le temps de réajuster leur masque avec leurs mains. Durant toute la journée, ces personnes vont bouger le masque avec leurs mains n'importe comment, enlever, re-



mettre...alors que leurs mains ne sont pas propres. C'est pourquoi nous avons inscrit sur nos emballages quelques conseils et insistons surtout sur le fait que le port de nos masques ne dispense aucunement des gestes barrières et autres indications de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui sont largement diffusées.

Quelles sont les précautions que vous prenez dans le processus de fabrication ?

Nos masques respectent le protocole de fabrication du CHU de Grenoble. Le personnel est protégé et les gestes barrières sont une obsession dans nos ateliers. Tous les masques sont passés au fer chaud avant et après la production. Nous faisons le maximum en bon père de famille de sorte à ne pas constituer, de bonne foi, un nouveau problème à gérer.

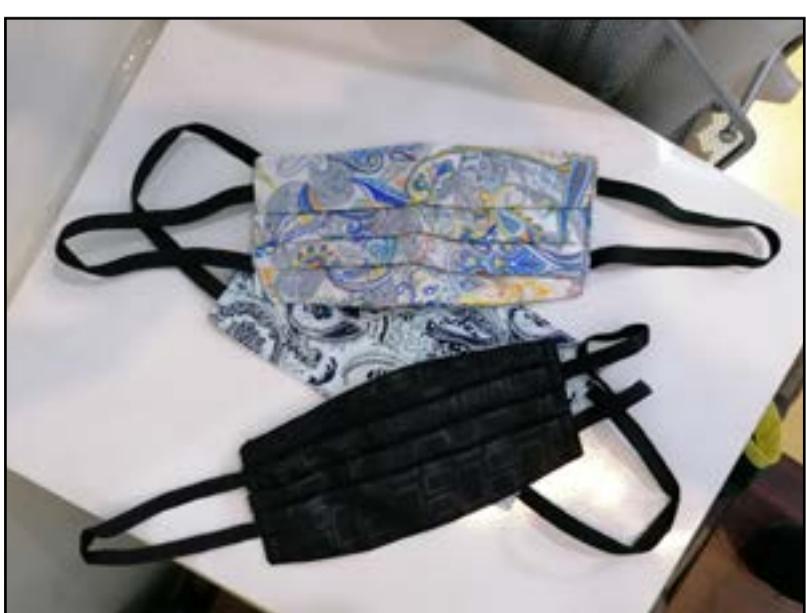
Quels sont les types de masques plus courants sur nos marchés ?

Le Masque chirurgical de type 1 : il est indiqué dans le cas de l'épidémie de coronavirus. Ce masque est réservé aux malades confirmés. Le Masque FFP2/FFP3 : réservé aux professionnels de la santé de toute la chaîne (transport sanitaire, pompiers, médecins libéraux, infirmiers...) et n'est pas en principe à destination du grand public.

Le Masque en tissu fait mains : Suggéré aux populations (qui ne savent pas encore si elles sont malades ou non) car c'est mieux que rien du tout et permet de vaincre la pénurie des masques destinés au personnel soignant car l'ignorance des populations due au déficit de sensibilisation les conduit à acheter ces masques. C'est le moment d'en appeler à l'accompagnement du gouvernement béninois pour l'aider à mettre à disposition un important stock de ce type de masque afin de protéger d'avantage les citoyens béninois.

Un mot pour finir

Nous voulons que les africains s'inspirent des cas de pénurie de masques destinés au personnel soignant qui défraie la chronique en Europe pour comprendre que nous ne devons pas faire les mêmes erreurs. Si le personnel soignant manque de masque par notre faute, nos familles ne pourront être soignées. Pour finir, faites attention aux masques en tissus que les gens vous proposent sur le marché car la plupart ne respectent pas le protocole officiel avec toutes les normes requises. Ne cédon pas à la panique soyons solidaires et respectons les gestes barrières. L'espoir est permis en Afrique.



La BOAD autorise un appui de 196,6 milliards de FCFA aux Etats UEMOA

Le Conseil d'Administration de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) s'est réuni pour sa 116 ème session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Christian ADOVELANDE, Président du Conseil d'Administration, Président de la BOAD. En raison des restrictions liées à la pandémie du corona virus Covid19, cette session s'est déroulée en visio-conférence. Après avoir approuvé le procès-verbal de sa 115 ème réunion qui s'est tenue le 18 décembre 2019 à Dakar (Sénégal), le Conseil a examiné et arrêté les comptes annuels de la BOAD pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Sur proposition du Président de la BOAD, les membres du conseil d'administration ont marqué leur accord pour l'octroi à chaque Etat membre de l'UEMOA, d'un prêt de 15 milliards de FCFA avec mise à disposition immédiate, bonifié par le mécanisme de bonification de la BOAD récemment abondé dans le cadre de l'appui aux Etats dans la lutte contre le COVID-19 par la BCEAO pour un montant de 25 milliards de FCFA et la Commission de l'UEMOA pour un montant de 15 milliards de FCFA. Le montant global de ces prêts bonifiés s'élève à 120 milliards FCFA en vue de la prise en charge des mesures urgentes pour faire face à la crise sanitaire du Coronavirus. Ils décident par ailleurs pour les Etats, de la suspension des appels d'échéances en capital pour un montant de 76,6 milliards de FCFA de créances dues pour le reste de l'année, en vue de soutenir leurs ripostes à la pandémie du Coronavirus. Soit un appui total de la BOAD de 196,6 milliards de FCFA au titre de la lutte contre le COVID 19. Le Conseil a également approuvé de nouvelles opérations dont des prêts à moyen et long termes d'un montant total de 150,825 milliards FCFA, d'une ligne à court terme d'un montant de 10 milliards FCFA soit un montant total s'élevant à 160,825 milliards FCFA. Ces opérations portent à 5 969, 925 milliards FCFA, le total des engagements (toutes opérations confondues) de la BOAD à date. Les engagements approuvés portent sur le financement partiel des projets suivants : Aménagement hydroagricole de 1 300 ha dans le cadre du plan d'action de réinstallation des populations de la deuxième vague (PAR 2) du programme Kandadj. L'objectif global du Projet est de contribuer à : i) la réduction de la pauvreté grâce à la mise en valeur des terres

agricoles en aval pouvant être irriguées à partir du fleuve Niger ;

ii) la régénération du milieu naturel ; et

iii) la contribution à la sécurité alimentaire des populations. Montant du prêt : 15 milliards FCFA. Aménagement et bitumage de voies urbaines dans la ville de Ouagadougou (PAVO) au Burkina Faso. Les objectifs spécifiques de ce projet sont les suivants :

i) améliorer la mobilité sur les voies concernées en réduisant le temps de parcours d'environ 50% ; ii) réduire les coûts d'exploitation des véhicules d'environ 40% après la mise en service des routes ; et

iii) réduire le nombre d'accident de la circulation de plus de 50%. Montant du prêt : 20 milliards FCFA.

• Aménagement du Boulevard de Marseille à Abidjan – phase de consolidation, en Côte d'Ivoire. La phase de consolidation consistera à

i) renforcer les structures de chaussée pour tenir compte de l'évolution des dégradations de la chaussée existante sous-trafic ;

ii) améliorer le système d'assainissement ; et

iii) densifier le dispositif d'éclairage public. Ces travaux permettront de réduire les risques de dégradations prématuées de la route et d'inondation de sa zone d'influence. Montant du prêt : 8,106 milliards FCFA.

• Aménagement de la section Sévaré-Mopti de la route nationale N°6 (RN 6) et de voies urbaines dans la ville de Mopti en République du Mali. L'objectif global du projet est de fluidifier le trafic sur la voie reliant la ville de Mopti à la localité de Sévaré et à l'intérieur de la ville de Mopti, par la mise en place d'infrastruc-

tures modernes permettant d'améliorer la sécurité et la qualité de vie des citoyens. Montant du prêt : 20 milliards FCFA.

• Aménagement des routes Démette-Cas Cas et Louga-Ouarrack en République du Sénégal. L'objectif global du projet est de contribuer à la croissance économique du Sénégal à travers le désenclavement des zones de production et l'accroissement des échanges. Montant du prêt : 25 milliards FCFA

• Viabilisation du site et construction de 791 logements, dans le cadre de la construction de 3 035 logements sociaux et économiques à Ouédo, dans la Commune d'Abomey-Calavi, en République du Bénin. L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à la réduction de la pauvreté dans la commune d'Abomey-Calavi. Les objectifs spécifiques sont de :

i) fournir des logements à environ 6 000 personnes ; et

ii) promouvoir de nouveaux modes d'accès à des logements pour des populations à revenus intermédiaires. Montant du prêt : 20 milliards FCFA

• Réhabilitation et équipement des aéroports de Korhogo et Bouaké en République de Côte d'Ivoire. L'objectif global du projet est de contribuer à la croissance économique de la Côte d'Ivoire à travers le désenclavement des pôles économiques régionaux du pays par i) l'amélioration de la sécurité et de la sûreté des activités aéronautiques en mettant les infrastructures aux normes aéronautiques ainsi que les équipements performants d'aide à la navigation ; et ii) la contribution au désenclavement et au développement des régions de Korhogo et Bouaké. Montant du prêt : 25 milliards FCFA

• Construction et exploitation de la Tour Entente par la Société de Gestion de la Tour Entente (SGTE) SA à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Le projet vise à générer des revenus additionnels en vue du financement notamment de projets sociaux communautaires du Conseil de l'Entente. Montant du prêt : 15 milliards FCFA

• Mise en place d'une ligne à court terme d'un montant de 10 milliards FCFA en faveur de NSIA Banque Côte d'Ivoire, pour le refinancement partiel de la campagne cacao 2019-2020 en Côte d'Ivoire.

• Réaménagement des conditions de remboursement du prêt pour le financement partiel du projet de modernisation des capacités de production de solutés de la société PHARMOIRE NOUVELLE (PHN) SA à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Montant de l'opération : 2,719 milliards FCFA.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a approuvé la proposition de renouvellement des membres du Comité d'Audit de la Banque, et la proposition de renouvellement de la composition du Comité de Crédit. En clôturant les travaux, le Président Christian ADOVELANDE a, au nom du Conseil d'Administration, remercié l'ensemble des parties prenantes et particulièrement la BCEAO, pour leur mobilisation et le moyens techniques mis à la disposition de la BOAD pour la tenue de cette session dans les meilleures conditions. Il a par ailleurs réitéré le soutien de l'Institution aux populations touchées ainsi qu'à toute la communauté scientifique à pied d'œuvre pour trouver une solution à la pandémie du Coronavirus

Covid-19**Pékin soupçonne les Etats-Unis d'avoir apporté le virus en Chine**

Ne s'appuyant sur aucune étude scientifique, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a tweeté des liens d'un site diffusant des théories conspirationnistes. Une théorie du complot commence à être reprise au sommet de l'Etat chinois. Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a laissé entendre sur Twitter que le nouveau coronavirus, apparu en Chine, pourrait avoir été introduit par l'armée américaine. Sans toutefois étayer son affirmation, Zhao Lijian a évoqué cette hypothèse jeudi soir, reprenant ainsi des théories du complot circulant sur Internet.

« Quand le patient zéro est-il apparu aux Etats-Unis ? » Au début de la crise, le directeur du Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies avait déclaré que le coronavirus était apparu sur un marché de la ville de Wuhan dans le centre du pays. Mais ces dernières semaines, Zhong Nanshan, spécialiste chinois des maladies respiratoires et vétérinaire de la lutte contre l'épidémie de Sras (2002-2003), a évoqué la possibilité que la source du virus responsable du Covid-19 ne soit en fait pas la Chine. L'hypothèse est donc reprise aujourd'hui à son compte par Pékin. Dans

son tweet, Zhao Lijian a publié une vidéo du directeur des Centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) déclarant devant le Congrès que certains Américains que l'on croyait morts de la grippe saisonnière avaient été trouvés porteurs après leur décès du nouveau coronavirus. « La CDC prend en flagrant délit. Quand le patient zéro est-il apparu aux Etats-Unis ? Combien de personnes ont-elles été infectées ? », a ainsi questionné Zhao Lijian. « Il est possible que ce soit l'armée américaine qui ait apporté l'épidémie à Wuhan. Les Etats-Unis doivent être transparents ! Et doivent publier

leurs données ! Les Etats-Unis nous doivent une explication », a-t-il lancé. Guerre des mots entre Pékin et Washington. Zhao Lijian ne s'appuie cependant sur aucune étude scientifique, se contentant de tweeter des liens vers deux articles du site Internet Global Research, connu pour diffuser des théories conspirationnistes. Selon certaines théories circulant sur les réseaux sociaux chinois, la délégation américaine aux Jeux mondiaux militaires, une compétition omnisports disputée en octobre à Wuhan, aurait pu apporter le virus en Chine. La stratégie des autorités américaines de réguliè-

rement pointer du doigt les Chinois comme responsables de l'apparition du virus a donc tendu la situation entre les deux pays. Alors que l'Organisation mondiale de la santé a volontairement choisi pour la maladie Covid-19 un nom qui ne mentionne aucun pays en particulier, Washington emploie en effet régulièrement des termes mentionnant l'origine « chinoise » du coronavirus. Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo l'a ainsi appelé « le virus de Wuhan ». Une expression jugée « méprisable » par le ministère chinois des Affaires étrangères. 20 Minutes avec AFP